



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Cette exploitation a investi dans un semoir spécialisé dans le semis direct sous couvert végétal, dans l'objectif de mettre en œuvre une agriculture dite de « conservation des sols ».

Les résultats attendus sont la réduction des charges liées aux cultures et l'augmentation de l'autonomie alimentaire de l'exploitation.

Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne et l'Etat.

Montant subvention FEADER : 9894 €

Montant subvention État : 9894 €

